Accompagnement des agents pour la qualité de vie au travail

Service déconcentré - DDCSPP - 2017

Comment améliorer la qualité de vie au travail ? Découvrez la démarche innovante mise en place par la DDCSPP de l'Ardèche et la DDPP de la Drôme sous forme d'ateliers avec les agents.
Qualité de vie et conditions de travail
Auvergne-Rhône-Alpes
Premier Ministre

Description du projet

La DDCSPP de l'Ardèche et la DDPP de la Drôme ont mis en place une démarche QVT commune afin de capitaliser les outils et les méthodes. Plusieurs ateliers ont été organisés au bénéfice des agents de la DDCSPP 07 et de la DDPP 26 afin d'assurer la qualité de vie au travail dans les services et de capitaliser des outils et méthodes pour maintenir ou restaurer les meilleures conditions de travail possibles.
A titre d'exemple, concernant la DDCSPP 07 et la DDPP 26 ont été organisées :

- 2 demi-journées à l'attention des agents en abattoirs sur les troubles musculo-squelettiques et création d'espaces de discussions pour améliorer les conditions de travail en abattoirs.
- 3 journées interdépartementales pour l'encadrement sous forme de trois ateliers. Trois thèmes de réflexion ont été proposés au choix des agents :
- Gestion des personnalités difficiles et des situations de tensions
- Comment motiver et donner du sens
- Maintenir ou restaurer des relations de confiance, responsabiliser et susciter la participation active.

L'opération s'est déroulée sur la période du 26 septembre au 30 novembre 2017. De ces échanges ont émergé des pistes d'actions concrètes à conduire à court et moyen terme pour améliorer la qualité de vie au travail dans un environnement particulièrement exposé.

Objectifs et finalités

Restaurer ou maintenir la qualité de vie au travail dans les services et capitaliser des outils ou méthodes pour restaurer ou maintenir la meilleure qualité de vie au travail ; possible.

Journées de sensibilisation